

## 2008/8687 - DENOMINATION "RUE HRANT DINK" A LYON 2E (LA CONFLUENCE) (DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Avec « La Confluence » et l'arrivée de grands équipements, le paysage de ce quartier se transforme. Autrefois territoire de labour, le site reflète aujourd'hui les attentes d'un centre-ville européen. Les friches industrielles cèdent la place à l'urbanité, de nouvelles activités socio-économiques s'installent et de généreux espaces publics sont dédiés aux habitants.

Dans le cadre de ce projet, une voie nouvelle est créée et il convient de la dénommer. Celle-ci est attenante et perpendiculaire à la rue Paul MONTROCHET sur une longueur de 150 mètres, elle rejoint l'entrée des Docks Rambaud. De part et d'autre de cette voie nouvelle, se trouvent l'immeuble de bureaux Eiffage, le siège social du journal « Le Progrès » et l'Espace Group (Pavillon des radios).

En accord avec M. le Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement, je vous propose de dénommer cette voie nouvelle : « rue Hrant DINK ».

Hrant DINK (1954-2007) : journaliste et écrivain turc d'origine arménienne, assassiné à Istanbul, devant les locaux de son journal.

Il est le fondateur, le directeur de publication et le chroniqueur en chef de l'hebdomadaire « Agos », un journal édité à Istanbul, en arménien et en turc. Il devient peu à peu le leader d'opinion de la communauté arménienne de Turquie.

Ses propos concernant le génocide arménien commis sous l'Empire ottoman et son engagement pour la vérité au sujet des massacres de 1915 ont suscité l'hostilité du gouvernement turc, mais également et surtout des milieux nationalistes.

Hrant DINK a toujours souligné sa citoyenneté turque et le besoin de démocratisation de la Turquie. Dans la même perspective, il a défendu l'adhésion de la Turquie au sein de l'Union européenne.

Le 19 janvier 2007, Hrant DINK est assassiné. Cet acte a choqué l'opinion publique en Turquie et a suscité un certain émoi national et international (notamment dans le milieu de la presse).

Tout au long de sa vie, Hrant DINK s'est focalisé sur les questions des droits des minorités, des droits civiques et des problèmes concernant la

communauté arménienne en Turquie. Il a été un activiste très important pour la paix ».

Vu l'avis émis par le Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Déplacements – Voirie – Sécurité ;

### **DELIBERE**

La voie nouvelle, attenante et perpendiculaire à la rue Paul MONTROCHET et rejoignant l'entrée des Docks Rambaud, est dénommée « rue Hrant DINK ».

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J.L. TOURAINE